



HABITAT

Un immeuble rénové pour offrir de nouveaux logements en centre-ville

Le 16 juillet 2026, Limoges Métropole a inauguré un immeuble entièrement réhabilité au 54 avenue de la Libération. Menée dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (Opah-RU) et du programme Action Cœur de Ville, cette réalisation illustre la volonté de redonner vie au cœur de ville, en développant une offre de logements de qualité et accessibles.

Publié le 16 Juillet 2026



Une rénovation exemplaire en plein centre-ville

Portée par Limoges Métropole, l'Opah-RU accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation grâce à un soutien technique et financier. La Société d'équipement du Limousin (SELI) est chargée d'accompagner les porteurs de projet tout au long de leurs démarches.

Le chantier du 54 avenue de la Libération constitue une opération exemplaire. Réalisée en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, cette réhabilitation a permis de **préserver le caractère patrimonial du bâtiment tout en privilégiant des matériaux biosourcés** (laine de bois, chanvre, lin, coton, liège) et géosourcés, comme la terre crue.

Une nouvelle offre de logements abordables

Cette opération permettra de créer **14 logements**, représentant une surface totale de **928 m²**, dont **10 logements à loyers plafonnés**, avec des superficies comprises entre **30 et 120 m²**. Deux espaces professionnels ont également été aménagés en rez-de-chaussée, contribuant à l'animation et à l'attractivité du quartier.

Grâce au soutien d'Action Logement, cette offre de logements abordables est destinée notamment aux salariés des entreprises locales. Elle participe pleinement à la redynamisation du centre-ville, au renforcement de l'attractivité de Limoges et au développement du lien entre emploi et logement.

Un projet soutenu par plusieurs partenaires

Cette réhabilitation a bénéficié du soutien financier de plusieurs partenaires. Limoges Métropole a participé à hauteur de **128 535 €** dans le cadre de l'Opah-RU*. L'Agence nationale de l'habitat (Anah) a apporté **259 039 €**, la Ville de Limoges a financé **26 000 €** pour le ravalement des façades.

*Lancé en 2018, le programme national Action Cœur de Ville a pour ambition de redynamiser le centre des villes moyennes. En partenariat avec l'État, le Groupe Action Logement intervient sur le volet immobilier afin de développer une offre nouvelle et attractive de logements. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

**L'Opah Ru s'inscrit dans le projet de territoire porté par Limoges Métropole, elle répond à un projet global porté par la collectivité, à la fois urbain, social et économique, à l'échelle du centre ancien de la ville de Limoges et des centres-bourg du Palais-sur-Vienne, Saint-Just-le-Martel et Solignac. Mise en œuvre sur une période de 5 ans, elle permet d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux, en agissant aussi bien contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, l'habitat indigne ou dégradé, la vacance des logements ou encore contre les difficultés spécifiques des copropriétés.